



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Villeneuve-Loubet, le 15 décembre 2014

**Soutien à notre collègue SPP de la Somme :**

## **Rassemblement le 22 décembre à AMIENS**

Un rassemblement de contestation des sapeurs-pompiers est organisé le 22 décembre à 14h00 au Centre de Secours Principal d'AMIENS-Catelas afin de soutenir notre collègue SPP, jugé coupable d'homicide involontaire : au cours d'une intervention en octobre 2011, le véhicule engin feux urbains qu'il conduisait est malheureusement entré en collision avec un scooter, entraînant, hélas, le décès du pilote de ce dernier.

Le Tribunal n'a pas tenu compte du rapport d'expert favorable à notre collègue sur cet accident, rapport qui spécifie qu'il avait pris toutes les précautions nécessaires dans le cadre de cette intervention pour franchir le carrefour au feu rouge, et roulait à une vitesse très modérée. Ce qui motive la décision, c'est que le Tribunal met en doute le caractère d'urgence de l'intervention !!!...

**Une odeur de gaz sur la voie publique ne devrait donc plus être traitée comme un phénomène dangereux ?**

**Allons-nous maintenant devoir peser le pour et le contre avant d'accepter d'intervenir sur la voie publique ?**

**Nous apportons tout notre soutien à notre collègue, déjà très affecté par l'accident et ses conséquences dramatiques.**

FEDERATION  
AUTONOME  
SPP-PATS

BP93  
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09  
Fax : 04 93 29 79 98  
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

*Contact presse :*

**Le Président André GORETTI au 06 16 76 88 84**